

	Entreprises						Emplois					
	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre d'entreprises créées «ex nihilo»	913	868	935	849	983	935	1 075	1 053	1 118	1 071	1 214	1 235
Nombre de fermetures d'entreprises	753	801	802	718	n.d.	n.d.	923	1 001	1 068	934	n.d.	n.d.

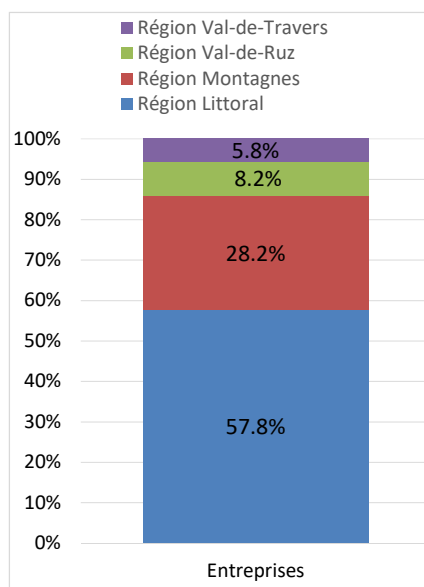
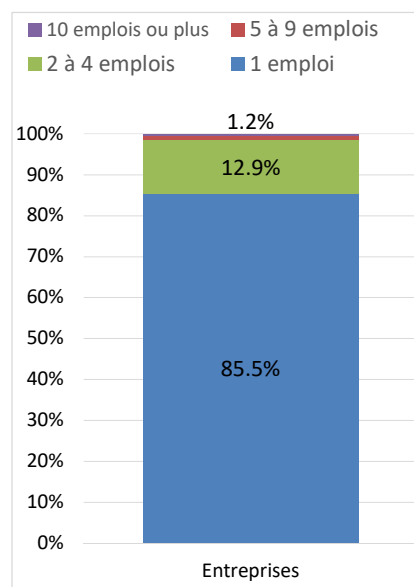
nd. non disponible*

Créations d'entreprises et d'emplois par branche économique, en 2022	Entreprises		Emplois		Taille moyenne des nouvelles entreprises
	Nouvelles entreprises	Variation annuelle, en %	Emplois créés	Variation annuelle, en %	
Total	935	-4.9%	1 235	1.7%	1.3
Secteur secondaire	146	1.4%	226	14.7%	1.5
Industrie et énergies	74	13.8%	123	50.0%	1.7
Construction	72	-8.9%	103	-10.4%	1.4
Secteur tertiaire	789	-6.0%	908	-0.8%	1.2
Commerce et réparations	91	-14.2%	126	4.1%	1.4
Transports et entreposage	10	-23.1%	13	-35.0%	1.3
Hébergement et restauration	37	5.7%	65	-9.7%	1.8
Information et communication	42	-22.2%	66	-4.3%	1.6
Activités financières et assurances	8	-55.6%	12	-47.8%	1.5
Activités immobilières et de services	29	52.6%	34	47.8%	1.2
Activités spécialisées et scientifiques	194	9.6%	226	19.6%	1.2
Activités de services admin. et de	47	27.0%	84	29.2%	1.8
Enseignement	42	-23.6%	54	-12.9%	1.3
Santé et action sociale	125	-14.4%	152	-10.6%	1.2
Arts et activités récréatives	44	-17.0%	52	-31.6%	1.2
Autres activités de services	120	-4.8%	125	-1.6%	1.0

Taux de survie des nouvelles entreprises	2017	2018	2019	2020	2021
Après 1 an, en %	77.4%	77.8%	78.2%	81.4%	81.1%
Après 2 ans, en %	63.4%	62.4%	64.8%	67.6%	n.d.
Après 3 ans, en %	54.8%	54.6%	58.1%	n.d.	n.d.
Après 4 ans, en %	48.3%	49.7%	n.d.	n.d.	n.d.
Après 5 ans, en %	43.6%	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.

- Sur les 849 entreprises créées en 2020, 797 étaient toujours présentes en 2021. Cela représente un taux de survie à un an de 81.1%.
- 43.6% des entreprises créées en 2017 sont toujours en vie cinq ans plus tard.

Créations d'entreprises par classe de taille et par région, en 2022



- Les nouvelles entreprises correspondent aux entreprises véritablement nouvelles - créées «ex nihilo» - et exerçant une activité économique. Une création d'entreprise consiste dans la création d'une nouvelle combinaison de facteurs de production avec la restriction qu'aucune autre entreprise n'est impliquée dans cet événement. Les nouvelles entreprises doivent avoir commencé dans l'année considérée une activité marchande, qu'elles soient ou non inscrites au Registre du commerce, et verser des salaires supérieurs au seuil de revenu soumis à l'AVS de 2300 francs par an.
- *En vertu de la règle des deux ans pour les réactivations, les données sur les fermetures d'entreprises sont mises à disposition avec un décalage temporel. Au terme des deux ans, elles peuvent être considérées comme des fermetures définitives pour la statistique.
- Source: OFS – Statistique de la démographie des entreprises (UDEMO).